



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Patricia BEGIN suppléante de M. Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICHI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Christine MARTIN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Céline RABUT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Céline TONOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur David HAEGY	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Gaston FOUCHERES	Madame Océane GODARD pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nadjoud BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Commission Intercommunale d'Accessibilité – Rapport annuel au Préfet

En 2022, les travaux de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ont porté sur :

- **Nouvelles modalités d'accès et bilan 2022 du service DiviAccès,**
- **Ateliers de sensibilisation au handicap,**
- **Accessibilité des points d'arrêts,**
- **Stationnement sur voirie : parcours client PMR,**
- **Mise en visibilité des places PMR en test à bord d'une rame de tram et d'un bus**

Nouvelles modalités d'accès et bilan 2022 du service DiviAccès

La séance est ouverte par la présentation des bons résultats suite à la mise en place de la tarification accompagnateurs pour les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) depuis le 1er janvier 2022 sur l'ensemble du réseau Divia Bus & Tram.

Le service DiviAccès est présenté ainsi que son fonctionnement tenant compte des évolutions intervenues au 1er juillet 2022. Les évolutions du parcours d'accès puis le bilan 2022 du service TPMR DiviAccès sont ensuite détaillés.

2022 confirme la reprise amorcée en 2021 avec une évolution du nombre de missions de 15 % par rapport à 2021 (96 % des missions réalisées avant-covid) et une augmentation de la fréquentation (nombre de courses et personnes transportées) constante sur l'année 2022. Ce sont 486 utilisateurs actifs (+13 % par rapport à 2022), majoritairement en cœur de métropole (57 % des utilisateurs résident à Dijon).

La suppression de l'obligation de résidence sur le territoire pour tous les demandeurs a permis d'accueillir 5 voyageurs hors métropole (- de 1 % des voyageurs). Le travail reste le principal motif de déplacement (48 %) et 93 % des déplacements sont réalisés en semaine.

Plus de 50 000 voyages ont été réalisés en 2022, avec 48 % des missions au départ de Dijon et une nette progression pour Quetigny soit une augmentation de 25 % du nombre de missions.

La tendance 2022 de reprise de l'activité se confirme avec 1229 missions réalisées en moyenne par semaine contre 959 en 2021. 90 % des missions sont réalisées du lundi au vendredi.

Ateliers de sensibilisation au handicap

Les ateliers de sensibilisation au handicap organisés par Keolis Dijon Multimodalité se sont déroulés en octobre 2022 en partenariat avec l'APF 21 et Les yeux en promenade. Ces ateliers immersifs participent à la formation de l'ensemble du personnel DiviaMobilités, conducteurs et téléconseillers du service mais aussi les autres acteurs de la relation client. Les associations ont souligné l'intérêt de ces formations mises en place chaque année et rappellent que ces journées sont surtout des temps d'échanges appréciés qui participent au bon fonctionnement du service tout au long de l'année.

Accessibilité des points d'arrêts du réseau Divia

Dijon métropole rappelle que le niveau global d'accessibilité du réseau Divia Bus & Tram est très satisfaisant avec 100 % des trams et 62 % des arrêts de bus accessibles à fin 2022. Il est présenté un bilan complet des arrêts mis en accessibilité en 2022, comprenant les arrêts mis en accessibilité dans le cadre de la programmation annuelle et ceux dans le cadre des grands projets urbains, soit 39 arrêts au total.

La programmation 2023 est présentée avec 24 arrêts programmés.

Stationnement sur voirie : parcours client PMR

Dijon métropole présente la modification du parcours client PMR en lien avec la mise en place d'un Lecteur Automatique de Plaques d'Immatriculation (LAPI) au 1er juin 2023.

Les titulaires de la Carte Mobilité Inclusion ou carte européenne de stationnement bénéficient du stationnement sur voirie gratuit.

Les utilisateurs réguliers doivent demander un droit d'accès auprès de DiviaPark par courrier, sur internet ou en agence commerciale. Les justificatifs doivent être fournis. Le véhicule enregistré est reconnu automatiquement.

Les utilisateurs occasionnels doivent prendre un ticket gratuit tarif CMI valable 12 heures directement à l'horodateur ou sur les applications mobiles.

Dans les deux cas, l'apposition de la carte Carte Mobilité Inclusion – mention stationnement sur le pare-brise est obligatoire à chaque stationnement.

Mise en visibilité des places PMR en test à bord d'une rame de tram et d'un bus

Enfin, la commission se termine sur la présentation d'un dispositif de mise en visibilité des places PMR à bord des rames de tram et bus par la pose d'adhésifs sur les surfaces vitrées pour garantir une visibilité à l'extérieur et à l'intérieur du véhicule.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de prendre acte** du rapport annuel 2022 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, tel qu'annexé.

SCRUTIN	POUR : 0	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 14 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN